REGLEMENT DU VIDE GRENIER DE SOSPEL EN FETES

0 4 octobre2020 A SOSPEL PLACE GIANOTTI

Le vide grenier est ouvert aux professionnels et aux particuliers majeurs à la date de la manifestation. Il est interdit aux vendeurs de produits neufs. La priorité sera donnée aux habitants de Menton et de la CARF.

L'organisation se réserve le droit de faire remballer tout exposant ayant des produits neufs, sans possibilité de remboursement.

Les particuliers s'engagent à pouvoir justifier de la provenance des objets vendus en cas de contrôle des autorités.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol , casse, escroquerie ou tous autres dommages quels qu'ils soient.

Chaque exposant, professionnel ou amateur s'engage à être en possession des documents nécessaires à l'exercice de cette activité notamment en matière d'assurance responsabilité civile.

L'emplacement attribué mesure 4m, son prix est de 25€. Un chèque de caution de 25€ est demandé, il sera rendu à la fin de la manifestation si l'emplacement est restitué propre. Réservation aux heures des repas 12h30/14h00 et 19h00/21h00 par mail : jeanfranckaccili@yahoo.fr

Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des réservations. Les horaires de la manifestation sont de 6h00 à 17h00.

Les emplacements non occupés à 09h00 pourront être ré-attribués par les organisateurs (sauf avis de retard) sans remboursement.

La location de l'emplacement engage le participants jusqu'à la fin de la manifestation. Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque raison que ce soit, une fois le déballage effectué.

La vente ou le don de tout animal vivant est interdit.

Les chèques de règlement concernant la location des emplacements seront encaissés 15 jours avant la manifestation.

Il est formellement interdit de laisser tous objets sur les lieux ou à proximité à la fin de la manifestation.

En cas d'intempéries ou d'annulation les organisateurs se réservent le droit de reporter, en tel cas les exposants qui le souhaitent pourront maintenir leur inscription pour la nouvelle manifestation.

J'accepte les conditions de participation et le règlement.

Signature :

DOCUMENT A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT DE L'EMPLACEMENT,LE CHEQUE DE CAUTION,LA FICHE DE RENSEIGNEMENT ET LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D IDENTITE A L'ADRESSE SUIVANTE : Sospel en Fêtes, chez M.ACCILI,Jean-Franck, 1663 route de Moulinet 06380 SOSPEL ou à déposer au COINCAILLERIE, avenue J.Medecin à SOSPEL ; Chèques libellés à l'ordre de Sospel en Fêtes.

Contact : 06 69 75 02 28/ 04 93 54 93 29

Mail : jeanfranckaccili@yahoo.fr